

## AVIS PUBLIC

### Dépôt du rôle de perception

Par les présentes, un avis public est donné par la soussignée :

- Que le rôle de perception, pour l'imposition des taxes de l'année 2024, est maintenant terminé et déposé au bureau municipal.
- Que l'envoi des comptes de taxes sera fait dans les délais prévus.
- Que ces taxes seront payables dans les trente jours de la mise à la poste de la demande de paiement.

Donné à Saint-Célestin, ce 30<sup>e</sup> jour de janvier 2024.

  
Stéphanie Hinse

Directrice générale et greffière-trésorière